

PLAN LOCAL D'URBANISME



COMMUNE DE MIMIZAN



Pièce n° 5.1.2

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE :

PLANCHE 1 - COMMUNE

REVISION PRESCRITE PAR DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL :
REVISION ARRETEE PAR DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 26 AVRIL 2018
REVISION APPROUVEE PAR DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 13 DECEMBRE 2018

Vu pour être annexé à la décision du Conseil Municipal en date du 13 DECEMBRE 2018...
Le Maire



Christine PLANTIER
Maire de Mimizan



Légende des servitudes d'utilités publiques

-  AC1 - Monuments historiques
-  AC2 - Sites inscrits et classés
-  AR6 - Champ de tir
-  AS1 - Périmètre immédiat
-  AS1 - Périmètre rapproché
-  T4 - Lignes électriques
-  PT1 - Télécommunications - protection contre les perturbations électromagnétiques
-  PT2 - Télécommunication - protection contre les obstacles
-  T4 - Balisage aéronotique
-  T5 - Dégagement aéronotique

0 1 2 3 4 km

